



Créteil.net

[Retrouvez le site académique du SNPDEN \(en cliquant ici\)](#)

Informations du SNPDEN-CRETEIL

N°29-2008-2009

du 1er Juillet 2009.

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION

De la reconquête du mois de juin.

C'est une fin d'année ô combien éprouvante et qui pour bon nombre d'entre nous, devra se prolonger ...

Jamais calendrier n'aura été aussi serré, jamais notre stress et notre fatigue n'auront été aussi grands.

Nous menons tout de front : l'application AFFELNET - pour laquelle les additifs successifs finiront par constituer un véritable Bottin -, les conseils de classe, les entretiens avec la famille, les commissions d'appel, les entretiens pour l'évaluation des personnels, les Bacs, le DNB, les inscriptions, le bilan pédagogique, le projet d'établissement..., avec le souci permanent de ne rien oublier et de tout faire au mieux.

Nous vivons sous une constante pression.

- **Disons de nouveau NON aux enquêtes** : le bilan de notre action dans l'accompagnement éducatif 08-09, par exemple, figurera dans notre bilan pédagogique.

- **En ce qui concerne le projet d'établissement** et la date butoir du 17 juillet, j'ai adressé un courrier à Monsieur Alfandari, Secrétaire Général, pour lui demander du **temps**.

Du temps pour renseigner l'application informatique du projet d'établissement, version effectivement plus simple et plus aisée à remplir que la précédente, encore faut-il pouvoir s'y mettre !

On peut comprendre qu'il y ait une date imposée pour la remontée des fiches « action » ayant une incidence financière en HS ou en € (fiches détaillées, fiches liées à l'action culturelle). Mais beaucoup d'entre nous - et notamment les principaux du 93 et du 94 - saisiront pour la 1^{ère} fois leur projet dans SCONET.

Ces derniers pourront ne renseigner dans l'application que les fiches actions « détaillées » (nécessaires pour le paiement de l'accompagnement éducatif) et les fiches DAAC.

Il faut que cette disposition puisse être étendue aux lycées. Mais en tout état de cause, il ne pourrait être question d'un refus de prise en compte des actions nécessitant une participation financière au seul motif qu'elles n'auraient pu avoir été saisies à temps dans l'application, **application par ailleurs mise en ligne très tardivement**, dans un moment où nous ne sommes guère disponibles. Et nous ne sommes pas actuellement dans la saisie du projet, voire même de notre bilan pédagogique.

L'élaboration du bilan pédagogique, la mise à jour du projet exigent du temps, du temps et du calme !

Or, dans certains collèges, on supprime une classe pour en ouvrir une autre ailleurs avec pour conséquences, dans les deux situations, une nouvelle DHG, des structures à ajuster, des répartitions de service à revoir. (Serait-ce là l'effet carte scolaire ?)

Les lycées sont dans ce même travail d'ajustement en fonction des effectifs de 2^{nde} qui viennent d'arriver et bientôt ils seront confrontés aux problèmes des redoublants de terminale.

Nous attendons la fin des nominations d'enseignants, les BMP.

La difficulté, c'est que nous devons accomplir ce travail qui est le nôtre en beaucoup moins de temps que les années passées et avec le stress et la fatigue en plus.

Ce n'est pas la nature des tâches que nous contestons - en dehors de la multiplicité des enquêtes -, ce sont les conditions dans lesquelles nous devons exercer notre métier !

Le SNPDEN académique a demandé à être reçu par le Recteur, pour lui faire part de vive voix de la façon dont est vécue la reconquête du mois de juin sur le terrain !